

Centre de Loisirs Le Mascaret

Vacances de Toussaint



HALLOWEEN



Le centre de loisirs en pratique...

Durant les vacances scolaires, le centre de loisirs est ouvert de 9 h à 17 h.
Un service de garderie est proposé de 7 h 30 à 9 h et de 17 h à 18 h 30.

Inscriptions des enfants

Pour toute nouvelle inscription :

- Remplir un dossier que l'on peut se procurer :

- sur le site

www.mairie-beautiran.fr/jeunesse/1042-le-centre-de-loisirs-le-mascaret.html

- à la mairie de Beautiran

aux jours et horaires habituels d'ouverture : du lundi au vendredi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h (17 h le vendredi) et jusqu'à 19 h le lundi (18 h durant les vacances scolaires).

- Remplir la fiche d'inscription ci-jointe

Rapporter l'ensemble des documents à la mairie. Inscription uniquement en mairie de Beautiran auprès de Christophe Léon.

Pour les enfants déjà inscrits :

- Remplir la fiche d'inscription ci-jointe

Rapporter l'ensemble des documents à la mairie.

Comment joindre le centre de loisirs Le Mascaret ?

Par téléphone : **06.35.17.03.59 (Christophe Léon)**

Par courriel : **alsh@mairie-beautiran.fr**

Les familles peuvent rencontrer Christophe Léon, responsable des centres de loisirs, à la mairie, aux jours et horaires indiqués ci-dessus.

Durant les vacances :

Les directeurs des centres de loisirs sont joignables :

- A la Plaine des Sports pour les grands : **07.60.96.52.88 (Magali Joubert)**
- A l'école d'Ayguemorte-les-Graves : **06.35.86.38.37 (Marjorie Thomas)**

Mairie de BEAUTIRAN, 12 place de Verdun, 33640 BEAUTIRAN

Tél. : 05.56.67.06.15 – Fax : 05.56.67.26.33

Site internet : www.mairie-beautiran.fr – Courriel : alsh@mairie-beautiran.fr

Chez les lutins...

Les enfants âgés de 3 à 6 ans sont accueillis l'école d'Ayguemorte-les-Graves.

Lundi 25 octobre :

Décoration du centre de loisirs

Mardi 26 octobre :

Cap Sciences

Mercredi 27 octobre :

Activités manuelles & sportives

Jeudi 28 octobre :

Intervenant Baby gym

Vendredi 29 octobre :

Activités manuelles & sportives



Lundi 1^{er} novembre :

Férié

Mardi 2 novembre :

Journée Ne aux enfants

Mercredi 3 novembre :

Activités manuelles & sportives

Jeudi 4 novembre :

Intervenant Percussions

Vendredi 5 novembre :

Activités manuelles & sportives

Pour les journées au centre de loisirs :

Rechange et Doudou

Pour les journées de sortie :

Prévoir un sac à dos avec rechange et Doudou

Centre de loisirs Le Mascaret Vacances de Toussaint Fiche d'inscription

Nom de l'enfant : Alsh 3/6 ans

Prénom de l'enfant :

lundi 25

mardi 26

mercredi 27

jeudi 28

vendredi 29

mardi 2

mercredi 3

jeudi 4

vendredi 5

Avant le
13/10

Inscription : Trois journées au minimum par semaine

Toute absence doit être signalée auprès de la directrice du centre.

Les absences ne sont pas remboursées.

Seules les absences pour raisons médicales peuvent être remboursées sur présentation d'un certificat médical.

Total de journées :

En cas d'incompatibilité de l'enfant par rapport à une des activités figurant sur le programme, indiquer les activités concernées:

.....

En signant ce document, vous consentez à ce que la commune de Beautiran traite vos données personnelles recueillies au sein de ce formulaire.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par le service Jeunesse de la commune de Beautiran dans un fichier informatisé pour la gestion des inscriptions et la facturation de l'ALSH.

Ces données sont conservées pendant 1 an et sont destinées au service Jeunesse.

Conformément au règlement UE 2016-679 du 27 avril 2016, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, à l'effacement, à la limitation, à la portabilité, ainsi qu'à l'opposition en contactant la commune de Beautiran (contact@mairie-beautiran.fr).

Signature :

Pour joindre le centre de loisirs lors des vacances : 06.35.86.38.37

Chez les grands

Les enfants âgés de 6 à 12 ans sont accueillis à la plaine des Sports de Beautiran

les 6/9 ans

Lundi 25 octobre :

Décoration du centre de loisirs

Mardi 26 octobre :

Cinéma

Mercredi 27 octobre :

Activités manuelles & sportives

Jeudi 28 octobre :

Escape Game

Vendredi 29 octobre :

Activités manuelles & sportives



Lundi 1^{er} novembre :

Férié

Mardi 2 novembre :

Intervenant roller

Mercredi 3 novembre :

Activités manuelles & sportives

Jeudi 4 novembre :

Ludothèque

Vendredi 5 novembre :

Activités manuelles & sportives

Pour les journées au centre de loisirs :

Un goûter pour le matin (facultatif) et une gourde

Pour les journées de sortie :

Prévoir un sac à dos avec bouteille d'eau

Centre de loisirs Le Mascaret Vacances de Toussaint Fiche d'inscription

Nom de l'enfant : Alsh **6/9 ans**

Prénom de l'enfant :

lundi 25

mardi 26

mercredi 27

jeudi 28

vendredi 29

mardi 2

mercredi 3

jeudi 4

vendredi 5

Avant le
13/10

Inscription : Trois journées au minimum par semaine

Toute absence doit être signalée auprès de la directrice du centre.

Les absences ne sont pas remboursées.

Seules les absences pour raisons médicales peuvent être remboursées sur présentation d'un certificat médical.

Total de journées :

En cas d'incompatibilité de l'enfant par rapport à une des activités figurant sur le programme, indiquer les activités concernées:

.....

En signant ce document, vous consentez à ce que la commune de Beautiran traite vos données personnelles recueillies au sein de ce formulaire.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par le service Jeunesse de la commune de Beautiran dans un fichier informatisé pour la gestion des inscriptions et la facturation de l'ALSH.

Ces données sont conservées pendant 1 an et sont destinées au service Jeunesse.

Conformément au règlement UE 2016-679 du 27 avril 2016, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, à l'effacement, à la limitation, à la portabilité, ainsi qu'à l'opposition en contactant la commune de Beautiran (contact@mairie-beautiran.fr).

Signature :

Pour joindre le centre de loisirs lors des vacances : 07.60.96.52.88

les 10/12 ans

Lundi 25 octobre :
Décoration du centre de loisirs

Mardi 26 octobre :

Cinéma

Mercredi 27 octobre :
Activités manuelles & sportives

Jeudi 28 octobre :

Escape Game

Vendredi 29 octobre :
Activités manuelles & sportives

- Accueil spécifique pour les CM2 et 6ième de cette année.
Un espace dédié que pour eux et des activités entre eux.

Pour les journées au centre de loisirs :

Un goûter pour le matin (facultatif) et une gourde

Pour les journées de sortie :

Prévoir un sac à dos avec bouteille d'eau

Lundi 1^{er} novembre :
Férié

Mardi 2 novembre :
Intervenant roller

Mercredi 3 novembre :
Activités manuelles & sportives

Jeudi 4 novembre :
Ludothèque

Vendredi 5 novembre :
Activités manuelles & sportives

Centre de loisirs Le Mascaret Vacances de Toussaint Fiche d'inscription

Nom de l'enfant : Alsh **10/12 ans**

Prénom de l'enfant :

lundi 25

mardi 26

mercredi 27

jeudi 28

vendredi 29

mardi 2

mercredi 3

jeudi 4

vendredi 5

Avant le
13/10

Inscription : Trois journées au minimum par semaine

Toute absence doit être signalée auprès du directeur de l'Alsh.

Les absences ne sont pas remboursées.

Seules les absences pour raisons médicales peuvent être remboursées sur présentation d'un certificat médical.

Total de journées :

En cas d'incompatibilité de l'enfant par rapport à une des activités figurant sur le programme, indiquer les activités concernées:

.....

En signant ce document, vous consentez à ce que la commune de Beautiran traite vos données personnelles recueillies au sein de ce formulaire.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par le service Jeunesse de la commune de Beautiran dans un fichier informatisé pour la gestion des inscriptions et la facturation de l'ALSH.

Ces données sont conservées pendant 1 an et sont destinées au service Jeunesse.

Conformément au règlement UE 2016-679 du 27 avril 2016, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, à l'effacement, à la limitation, à la portabilité, ainsi qu'à l'opposition en contactant la commune de Beautiran (contact@mairie-beautiran.fr).

Signature :

Pour joindre le centre de loisirs lors des vacances : 07.60.96.52.88

La participation financière des familles pour l'accueil des enfants a été calculée sur la base du quotient familial :

- **4,16 € la journée** (hors garderie) pour un quotient de 0 à 500 €
- **6,24 € la journée** (hors garderie) pour un quotient de 501 à 700 €
- **8,32 € la journée** (hors garderie) pour un quotient de 701 à 1 000 €
- **10,40 € la journée** (hors garderie) pour un quotient de 1 001 à 1 300 €
- **13,52 € la journée** (hors garderie) pour un quotient supérieur à 1 300 €

Pour la garderie, prix forfaitaire :

7 h 30 - 9 h : 1,59 €
17 h - 18 h 30 : 1,59 €

Des tarifs forfaitaires sont appliqués :

- 18 € pour les enfants scolarisés à Beautiran ou Ayguemorte-les-Graves mais dont les familles résident hors de ces communes
- 30 € pour les familles qui résident hors Beautiran et Ayguemorte, et dont les enfants ne sont scolarisés ni à Beautiran ni à Ayguemorte

Pour tout renseignement, contacter la mairie : 05.56.67.06.15 ou 06.35.17.03.59 (Christophe Léon) ou par courriel : alsh@mairie-beautiran.fr

**AUCUN ENFANT NE SERA ADMIS
SANS DOSSIER COMPLET ET LE BULLETIN
D'INSCRIPTION REMPLI
REMIS AU BUREAU DE LA MAIRIE DE BEAUTIRAN**

Date limite d'inscription : le 13 octobre

Attention places limitées